

Ces hauts fonctionnaires qui vont diriger la France

► A l'image du nouveau gouvernement, les membres des cabinets des ministres dessinent la cartographie politique de la gouvernance Macron

► Plusieurs conseillers sont issus de la droite : des anciens des cabinets des gouvernements de Nicolas Sarkozy de 2007 à 2012 sont en nombre

► C'est le cas des directeurs de cabinet des ministres Bruno Le Maire (économie) et Gérard Darmanin (budget), mais aussi de Gérard Collomb (intérieur)

► Des personnalités issues de la gauche (comme d'extrauss-kahniens) sont présentes dans les équipes de Nicolas Hulot (écologie) et Sylvie Goulard (armées)

► Ces équipes sont très majoritairement masculines : seules 4 femmes dirigent les cabinets des 22 ministres et secrétaires d'Etat

PAGES 10-11

L'ADRESSE DE MARK ZUCKERBERG À SA GÉNÉRATION

► Dans un discours à l'université américaine d'Harvard, dont il est issu, le PDG de Facebook a livré sa vision politique du monde

► Il engage sa génération à redéfinir « l'égalité des chances » et prône le « revenu universel »

► « Le combat de notre époque, ce sont les forces de la liberté et de la collaboration internationale contre l'autoritarisme et le nationalisme », déclare-t-il.

DOCUMENT - PAGE 27



A l'université d'Harvard, jeudi 25 mai.
STEVEN SENNE / AP

International Le G7 face aux oukazes de Donald Trump

Au sommet de Taormine, les Sept ont adopté une déclaration forte contre le terrorisme, mais les discussions ont achoppé sur le climat et le commerce

PAGE 2

Transports Une facture de 108 milliards pour le Grand Paris

Sept ans après la décision de créer quatre nouvelles lignes de métro automatiques, le chantier du Grand Paris Express est enfin lancé. Ce programme titanesque va redéfinir complètement, sur une dizaine d'années, la mobilité francilienne et désenclaver de nombreux territoires

CAHIER ÉCO - PAGE 2-3

l'époque



LE LOGEMENT RÊVÉ DES FRANÇAIS

En France, on passe de plus en plus de temps dans son logis, plutôt ruche ouverte que cocon clos

Géopolitique « Cracolândia », l'enfer d'une mafia brésilienne



Valeria de Brito, toxicomane à « Cracolândia ». FELIPE DANA / AP

Avec 1 million de consommateurs toxicomanes, le Brésil est le premier marché mondial de crack, fumé dans tout le pays. Mais c'est dans le centre de Sao Paulo qu'on trouve « Cracolândia », le laboratoire de l'horreur, tenu par une puissante mafia locale. Un concentré d'enfer dans un kilomètre carré : trois mille drogués agglutinés sur deux longues rues perpendiculaires. Bernard Monnet, univer-

sitaire et professeur à l'Edhec, y a fait une plongée pour *Le Monde*. Dans un reportage saisissant, où il a risqué sa vie, il raconte comment le Primeiro Comando da Capital (PCC), le groupe mafieux le plus puissant du pays, tient le marché de la drogue. Quatre mille membres de cette mafia sont incarcérés, participant à la guerre des gangs qui ravage régulièrement les prisons brésiliennes.

PAGES 14-15

Législatives Le patron du PS menacé par un duo de trentenaires

PAGE 6

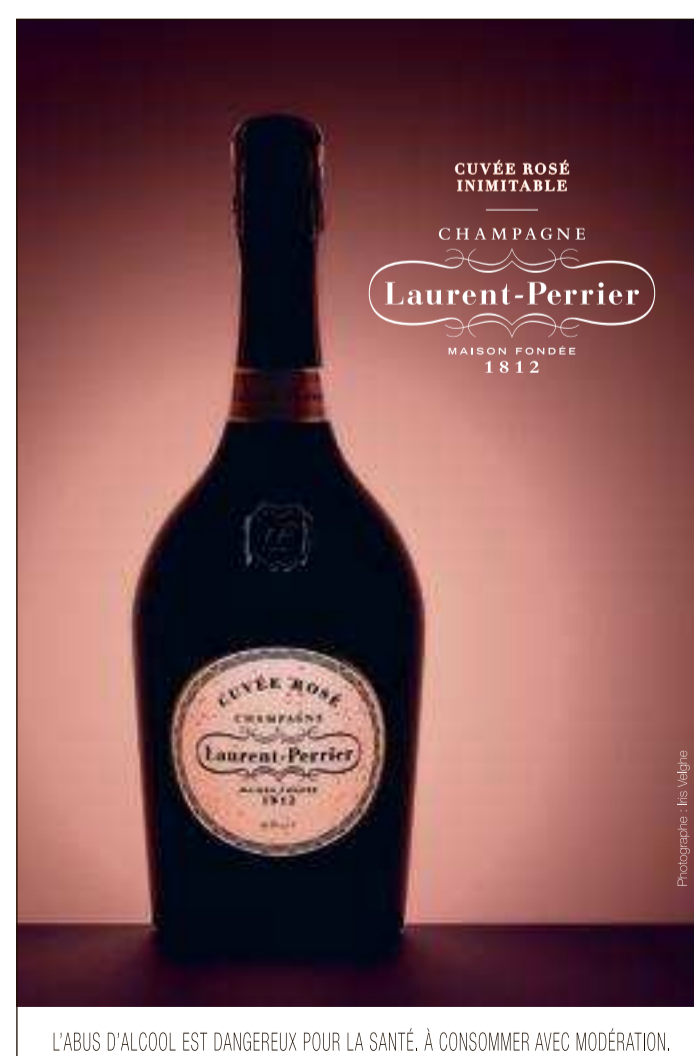
Festival de Cannes François Ozon filme le double jeu de Jérémie Renier

PAGE 19

Economie SCOP : derrière de belles reprises, la réalité

CAHIER ÉCO - PAGE 4

M
ÉDITORIAL
AFFAIRE HANOUNA, QUE FAIT LE CSA ?
PAGE 29 ET TÉLÉVISIONS
PAGE 23



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Le Japon se divise sur un projet de loi antiterroriste

Le texte, aux contours flous, permettrait de renforcer la surveillance de la population

TOKYO - correspondance

Sous couvert de prévention du terrorisme et du crime organisé, le gouvernement japonais se dote d'un arsenal législatif très controversé. Le projet de loi contre toute forme de «conspiration» a été voté le 23 mai par la Chambre basse et devrait l'être à la mi-juin par le Sénat. S'il entre en vigueur, il permettra la mise en examen d'une personne ou d'un groupe pour son implication dans la préparation ou la réalisation d'actes terroristes ou criminels.

Pour le premier ministre, Shinzo Abe, il en va de sa «responsabilité» de mettre en place un cadre de lutte contre le terrorisme dans la perspective des Jeux olympiques de Tokyo en 2020. Un tel texte serait, toujours selon lui, indispensable pour la ratification de la Convention contre la criminalité transnationale organisée, adoptée en 2000 par les Nations unies.

Le contenu d'un texte déjà présenté et rejeté en 2003 et 2005 dans un pays parmi les plus sûrs du monde, où la criminalité recule depuis 2002, suscite de vives inquiétudes. L'opinion apparaît divisée et déplore un réel manque d'explications. Des centaines de personnes ont manifesté devant le Parlement.

Les associations de défense des droits de l'homme, l'ordre des avocats, des journalistes et des universitaires considèrent que les législations existantes suffisent pour la ratification de la convention onusienne. Ils redoutent un détournement de l'objectif affiché pour permettre la surveillance arbitraire de n'importe quel citoyen

opposé aux politiques gouvernementales, alors que la police bénéficie déjà d'une importante marge de manœuvre en la matière.

Shigeaki Iijima, spécialiste du droit constitutionnel, y voit une menace pour les «trois premiers principes de la Constitution, le respect de l'homme, le pacifisme et la souveraineté populaire».

Le nouveau texte rappelle les lois de préservation de l'ordre public de 1925, estime également M. Iijima. Avant leur adoption, à l'époque, le gouvernement affirmait qu'elles ne cibleraient que les communistes. Elles furent en réalité très utilisées dans les années 1930 et 1940 pour imposer une stricte surveillance de la population et faire taire les oppositions à la montée du militarisme, dont l'un des acteurs, suspecté de crimes de guerre, fut le grand-père de Shinzo Abe, Nobusuke Kishi – qui deviendra premier ministre en 1957. Un homme admiré par le chef du gouvernement.

Inquiétude de l'ONU

Le texte soutenu par M. Abe inclut une liste de 277 cas pouvant déclencher des poursuites. Pour nombre d'entre eux, comme les infractions à la propriété intellectuelle, le fait de participer à des courses de bateaux sans permis ou le vol de plantes dans des zones forestières protégées, les liens avec le terrorisme sont loin d'être évidents. Le ministre de la justice, Katsutoshi Kaneda, a même expliqué qu'une personne visitant un parc avec une carte et des jumelles pourrait être soupçonnée de préparer un attentat.

De ce fait, le projet inquiète l'ONU. Dans un courrier du 18 mai, le rapporteur spécial des Nations unies sur la vie privée, Joseph Cannataci, a fait part de ses «inquiétudes sur le risque d'application arbitraire du texte en raison du flou de la définition de ce qui pourrait constituer la "planification" et les "actions préparatoires"». Il s'interrogeait également sur l'inclusion d'une liste de crimes «qui n'ont apparemment aucun lien avec le terrorisme et le crime organisé» et dit redouter «des restrictions malvenues à la protection de la vie privée et à la liberté d'expression».

Cette lettre est «clairement inappropriée et nous protestons vigoureusement», a répliqué le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga. Une réaction surprenante, le Japon n'hésitant pas à clamer son attachement au respect du droit international sur d'autres sujets. ■

PHILIPPE MESMER

La Pologne limite l'accès à la pilule du lendemain

Les féministes contestent la décision prise par la majorité conservatrice

VARSOVIE - correspondance

Le Parlement polonais, dominé par les ultraconservateurs du parti Droit et justice (PiS), a voté, jeudi 25 mai, une loi limitant l'accès à la pilule du lendemain, qui sera désormais accessible uniquement sur ordonnance. La précédente majorité de centre-droit avait rendu possible, conformément aux réglementations européennes, l'accès à cette pilule de contraception d'urgence aux mineures âgées de plus de 15 ans, sans prescription médicale.

Le texte était attendu et redouté par les associations féministes. En février, le ministre de la santé, Konstanty Radziwiłł, avait choqué en déclarant qu'«en tant que médecin [il] ne prescrir[ait] pas à ses patientes la pilule du lendemain, même en cas de viol». «J'utiliserais la clause de conscience», avait-il ajouté. Pour le ministre, cette méthode de contraception, «potentiellement dangereuse», a un «effet abortif», et sa mise à disposition sans ordonnance s'est faite «sur une base idéologique».

«Jeunes organismes»

La vice-ministre de la santé, Jozefa Szczyrek-Zelazko, a pour sa part soutenu devant l'hémicycle que «la pilule EllaOne [son appellation commerciale] contient des doses d'hormones considérablement plus importantes que les moyens de contraception classiques, qui peuvent influencer négativement sur le développement des jeunes organismes».

ment sur le développement des jeunes organismes».

La directrice de la Fédération pour les femmes et le planning familial (Federa), Krystyna Kacpura, dénonce un «pas en arrière supplémentaire en matière de respect des droits des femmes» et une décision «socialement nuisible», ajoutant : «Nous sommes indignés par l'argumentation de la majorité, mensongère d'un point de vue scientifique, qui affirme que c'est un moyen de contraception qui "provoque une fausse couche". Dans les recommandations des autorités de santé, rien n'indique qu'une supervision médicale serait nécessaire.»

Les organisations féministes réfutent aussi l'argument du gouvernement selon lequel la pilule serait utilisée «massivement» par les adolescentes : au contraire, son prix élevé en Pologne – environ 30 euros – serait dissuasif. «Selon les études, 2 % seulement des mineures y ont déjà eu recours, et la

Pologne est le second pays de l'UE où cette pilule est le moins employée», ajoute M^{me} Kacpura.

Pour les associations féministes, cette décision survient dans un contexte plus large de limitation des droits des femmes depuis l'arrivée du parti ultraconservateur au pouvoir, en novembre 2015. Un projet de loi visant à l'interdiction totale de l'avortement dans le pays, porté au Parlement à l'initiative des organisations «pro-vie», avait provoqué des manifestations de femmes sans précédent à l'automne 2016.

Face à l'ampleur de la mobilisation, la majorité conservatrice avait fait marche arrière. Mais la législation encadrant l'avortement en Pologne reste l'une des plus restrictives d'Europe. Il est autorisé dans trois cas seulement : en cas de viol ou d'inceste, de graves pathologies du fœtus ou de risques avérés pour la vie ou la santé de la mère.

«Que l'enfant ait un nom»

Pour donner des gages aux organisations «pro-vie» et à l'Eglise, le ministre du travail et de la famille vient d'entamer une campagne de communication visant à inciter les femmes à ne pas mettre un terme à leur grossesse quand l'embryon est atteint d'anomalies génétiques graves ou d'une maladie incurable. Depuis le 1^{er} janvier, le gouvernement dispense également une allocation de 4 000 zlotys (environ 1 000 euros) aux femmes qui se

décident à accoucher d'enfants handicapés, renonçant ainsi à leur droit à l'avortement.

Le président du PiS, Jarosław Kaczyński, avait indiqué vouloir lutter contre ce que les conservateurs appellent les «avortements eugéniques» concernant des embryons porteurs de handicaps. «Nous allons tendre à ce que même les cas de grossesses très difficiles, quand l'enfant est condamné à mourir ou fortement déformé, se finissent quand même par un accouchement, pour que l'enfant puisse être baptisé, enterré, qu'il ait un nom», déclarait-il en octobre 2016.

Un groupe parlementaire d'élus conservateurs travaille aussi sur des propositions visant à gratifier les médecins et les établissements hospitaliers qui ont recours à la clause de conscience pour ne pas pratiquer un avortement. «La majorité est consciente que toute remise en cause de la législation sur l'avortement serait potentiellement explosive d'un point de vue social. Ils travaillent donc à des moyens de contourner cette loi pour limiter l'accès à l'avortement», précise Krystyna Kacpura. Le gouvernement a également suspendu le financement public de la fécondation in vitro.

Les organisations «pro-vie», de leur côté, collectent des signatures sur un nouveau texte d'initiative citoyenne visant à restreindre l'accès à l'avortement, qui devrait être bientôt soumis au Parlement. ■

JAKUB IWANTIUK

LE CONTEXTE

PRESSIONS

Le débat sur le projet de loi s'inscrit dans un climat de fortes pressions exercées par le gouvernement sur les médias, qui a fait plonger l'archipel au 72^e rang des pays en matière de liberté de la presse, selon Reporters sans frontières. Les journaux et les chaînes de télévision, qui ont tendance à s'autocensurer, accordent une couverture limitée aux enjeux de la nouvelle législation. Le nouveau texte s'ajoute à celui de 2013 sur la protection des secrets d'Etat autorisant l'emprisonnement de toute personne révélant un tel secret.

Viktor Orbán résiste à la Commission européenne au sujet de «l'université Soros»

Le sort du prestigieux établissement, mis en cause par le dirigeant hongrois, est incertain

VIENNE - correspondant

Les jours passent et les mauvaises nouvelles qui s'accablent n'incitent aucunement les étudiants à se chercher une nouvelle colocation pour la rentrée prochaine. Plus que jamais, l'avenir de la plus prestigieuse université de Budapest semble compromis. Jeudi 25 mai, le gouvernement hongrois a indiqué ne pas avoir l'intention d'amender sa loi controversée qui menace de fermeture cet établissement fondé par le milliardaire américain George Soros.

Rien n'a filtré des explications que l'exécutif a envoyées à la Commission européenne le même jour. Cette dernière avait laissé un mois au gouvernement du premier ministre populiste, Viktor Orbán, pour répondre à une série de questions formulées dans une lettre de mise en demeure. Cet échange de courriers constitue la première étape de procédures d'infractions qui peuvent aboutir

à des sanctions financières, après une éventuelle condamnation par la Cour de justice européenne.

Le 10 avril, malgré les plus importants défilés jamais organisés depuis le retour au pouvoir de la droite conservatrice en 2010, Budapest a promulgué une loi que l'Université d'Europe centrale (CEU) juge taillée sur mesure pour entraîner sa fermeture. Fondé en 1991 par le milliardaire américain George Soros, bête noire de M. Orbán, le campus anglophone, sur lequel le gouvernement n'a aucune mainmise, sera privé de licence s'il n'ouvre pas un site dans son pays d'origine.

«Opération ridicule»

Bruxelles estime que cette nouvelle législation bafoue la charte des droits fondamentaux et les traités européens, en particulier concernant la liberté d'enseignement. Le pouvoir en place à Budapest juge pour sa part que la CEU, mise sur pied après la chute du communisme pour promouvoir

Pour le pouvoir, l'université acquise aux valeurs de l'Occident est un concurrent déloyal des établissements locaux

les valeurs libérales occidentales et former les élites démocratiques atlantistes de demain, jouit de privilèges lui permettant de concurrencer de manière déloyale les établissements locaux.

«En termes d'analyse juridique, les Hongrois considèrent que les arguments de la Commission ne sont pas solides et sont assez faciles à démonter, commente un diplomate occidental en poste à Budapest. Ils sont très sereins.» D'autant plus qu'Andrew Cuomo, le gouverneur de l'Etat de New York – où est accréditée la CEU –, s'est dit prêt, mercredi, à négocier «sans délai» pour permettre la poursuite des activités de l'université en Hongrie. Cette déclaration va permettre au ministre hongrois de la justice, Laszlo Trocsanyi, de trouver une porte de sortie. Michael Ignatieff, le recteur canadien de «l'université Soros», a salué le geste effectué de l'autre côté de l'Atlantique. Car, jusqu'à présent, la Hongrie exigeait la signature d'un accord bi-

latéral avec le gouvernement fédéral américain, mais celui-ci persiste à se déclarer incompétent.

Reste à savoir quelle stratégie va adopter Viktor Orbán, qui est «largement un électron libre» d'après un autre diplomate, et dont «l'opération ridicule et démesurée par rapport à l'importance de la cible», selon une source proche du dossier, ne vise qu'à «mettre sous tension la société afin de créer une agitation superficielle en vue des élections».

Les prochaines législatives doivent avoir lieu en 2018 et nombre d'observateurs notent une fatigue des électeurs face à une polémique concernant un secteur, l'enseignement supérieur, qui semble éloigné de leurs préoccupations quotidiennes et dont ils peinent à embrasser les enjeux. Une nouvelle manifestation est prévue dans les jours qui viennent alors que 900 universitaires du monde entier, dont dix-huit Prix Nobel, ont signé une pétition exigeant le retrait de la loi.

Qu'elle ferme ses portes ou qu'elle continue d'avoir pignon sur rue à Budapest, cette voix discordante qu'est la CEU, dans un paysage hongrois dominé par le parti Fidesz du premier ministre autoritaire, en sortira affaibli. Ses diplômés devront faire avec la notoriété soudaine et pas vraiment positive acquise par leur établissement à cause de cette polémique sur les bords du Danube. Se réclamer d'elle, en tout cas, ne sera plus le meilleur moyen de trouver du travail en Hongrie. ■

BLAISE GAUQUELIN



INTERNATIONALES

Ce dimanche à 12h10

DOMINIQUE DE VILLEPIN
ancien Premier ministre français

répond aux questions de **Philippe Dessaint** (TV5MONDE),
Sophie Malibeu (RFI), **Marc Semo** (Le Monde).

Diffusion sur les 9 chaînes de TV5MONDE, les antennes de RFI et sur Internationales.fr

TV5MONDE **rfi** **Le Monde**